



MUNICIPALITÉ
1338 Ballaigues

Tél. 021 843 99 11
Fax 021 843 99 12
E-mail: ballaigues@bluewin.ch

Préavis municipal relatif à une demande de crédit
de CHF 105'682.35 TTC pour des travaux
d'isolation de la toiture de la Maison de Commune

No 13/11 septembre 2017

AU CONSEIL COMMUNAL DE BALLAIGUES

Monsieur le Président,
Madame,
Monsieur,

Introduction

En 1988, la Maison Arthur a subi une rénovation complète et d'importantes transformations. La création des bureaux de l'Administration communale, du local de voirie, d'un logement et de la construction d'un abri de protection civile a été réalisée dans cet immeuble. Ce bâtiment est donc devenu la Maison de Commune. Divers travaux d'entretien ont été exécutés au cours de ces dernières années, à savoir :

- Installation de trois fenêtres en toiture dans l'appartement en 2011,
- Remplacement de la totalité des volets en 2013,
- Changement de la chaudière en 2014,
- Remplacement des fenêtres en 2016, solde en 2017,
- Rénovation de la façade en 2016.

Description des travaux projetés

Suite aux constatations établies par les locataires actuels de l'appartement de la Maison de Commune, durant l'hiver dernier, la température de l'appartement ne dépassant pas les 16 degrés, des sondages ont été réalisés dans la toiture de ce bâtiment. Il s'est avéré que les fouines ont provoqué des dégâts au niveau de l'isolation de la toiture. En conséquence, la Municipalité a décidé de faire procéder rapidement aux travaux d'isolation de ladite toiture. Ces opérations seront comptabilisées en tant que dépenses imprévisibles.

Coûts

| | |
|--|--------------------------|
| Revêtement toiture en tuiles, travaux préparatoires | 6'520.00 |
| Revêtement toiture en tuiles, petites tuiles plates | 35'388.00 |
| Pare-neige, dispositifs de sécurité | 2'840.00 |
| Garnitures pour revêtement en tôle | 2'270.00 |
| Isolation – sous couverture – bois | 47'086.00 |
| Travaux en régie | 2'900.00 |
| Paratonnerres, capteurs sur toit en pente | 850.00 |
| | ----- |
| | 97'854.00 |
| TVA 8 % | 7'828.35 |
| | ----- |
| Total TTC | <u>105'682.35</u> |
| ./. indemnisation de la Vaudoise Générale Compagnie d'Ass. | 49'000.00 |
| | ----- |
| Total net TTC | <u>56'682.35</u> |

Financement

Les travaux seront financés par la trésorerie courante.

Conclusions

Le Conseil communal de Ballaigues :

- Vu le préavis municipal no 13/11 septembre 2017
- Ouï le rapport de la commission chargée de son étude
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide

1. D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'isolation
2. De lui accorder dans ce but un crédit de CHF 105'682.35
3. De financer ce montant de la manière suivante :
 - a. CHF 49'000.- par une indemnisation de la Vaudoise Générale Compagnie d'Assurance
 - b. CHF 56'682.35 par la trésorerie courante
4. D'amortir l'investissement net de CHF 56'682.35 sur une période de 30 ans, à raison de CHF 1'890.- par année, la première fois au budget 2018, par le compte 355.331.13

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 2 août 2017.

La Municipalité reste volontiers à disposition du Conseil Communal et de la Commission pour tous renseignements complémentaires et vous présente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, ses salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic : La secrétaire :

Raphaël Darbellay Sandra Leresche